

Rapport sommaire des investissements de la FTO
Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



Approuvé par le conseil d'administration

19 août 2021

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 –

Fonctionnement

Investissements en subventions de la FTO

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



La COVID-19 a eu des impacts sans précédent sur bon nombre de secteurs sans but lucratif essentiels au tissu de l'Ontario et de ses collectivités. Parmi les secteurs les plus touchés, le tourisme, la culture, les arts, le patrimoine, le sport et les loisirs ont subi d'importants contrecoups sur le plan du fonctionnement et des finances, menant à une « triple menace » de crises sanitaire, économique et sociale dans la province. Pour répondre aux besoins en matière de fonctionnement et appuyer la relance générale de ces secteurs si cruciaux pour le dynamisme de l'Ontario et de ses collectivités, le gouvernement de l'Ontario investit 105 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités (FDC). Le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture a chapeauté la création de deux sources de financement dans le cadre du FDC qui seront administrées par la Fondation Trillium de l'Ontario. La première source, qui a été lancée le 31 mars 2021, cible les impacts de la COVID-19 sur le fonctionnement. Elle distribuera environ 46 millions de dollars à des organismes de partout dans la province.

Introduction

En raison des répercussions de la COVID-19, divers organismes cruciaux au niveau régional, qui vont des musées aux théâtres en passant par les attractions touristiques et les installations sportives, ont été forcés soit de fermer leurs portes, soit de poursuivre leurs activités de façon très limitée en raison des restrictions provinciales et des préoccupations des consommateurs relatives à la pandémie.

Ces organismes essentiels à la vie des collectivités soutiennent l'économie à l'échelle locale, fournissent des occasions d'emploi, favorisent le bien-être social et offrent des expériences culturelles aux visiteurs et aux résidents. La source Fonctionnement du FDC vise à assurer la viabilité de ces organismes afin qu'ils continuent à offrir des expériences enrichissantes, des services, des emplois, des occasions d'apprentissage et des programmes à la population ontarienne, y compris aux populations vulnérables et à celles vivant dans des collectivités rurales et du Nord. Il s'agit là d'éléments cruciaux pour faire en sorte que les collectivités puissent redevenir des destinations touristiques, des carrefours culturels et des centres de sports et loisirs actifs favorisant une plus vaste relance économique et sociale.

La source Fonctionnement du FDC octroie des subventions de 10 000 \$ à 250 000 \$ à des organismes sans but lucratif et à des communautés autochtones dans les secteurs des arts communautaires et de la culture, du patrimoine, du tourisme, du sport et des loisirs afin de favoriser les résultats suivants pour les organismes admissibles :

- Transformer le fonctionnement pour respecter les exigences de la santé publique
- Maintenir la viabilité afin de gérer les installations ou d'offrir des expériences ou programmes à court terme et à moyen terme
- Assurer la durabilité afin de gérer les installations ou d'offrir des expériences ou programmes à long terme
- S'adapter à de nouvelles façons de travailler
- Répondre aux besoins changeants dans la prestation de programmes et de services
- Améliorer les expériences des visiteurs et des participants

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



Le financement octroyé par la source Fonctionnement du FDC aidera les organismes à maintenir leurs activités, mais également à créer de nouvelles attractions et expériences qui contribueront de façon significative à la prospérité économique et sociale des collectivités qui se rétablissent à la suite des impacts de la pandémie de COVID-19.

Le rapport qui suit présente un sommaire et une analyse des demandes approuvées par le conseil d'administration pour l'échéance de juin 2021 de la source Fonctionnement du FDC.

[Table des matières](#)

Section 1 : Sommaire

Section 2 : Investissements de la source Fonctionnement du Fonds pour le développement des collectivités

Section 3 : Conclusion

Annexe A : Liste des demandes approuvées par le conseil d'administration

Annexe B : Liste des demandes rejetées par le conseil d'administration

Annexe C : Liste des demandes rejetées pour des raisons techniques

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



Section 1 : Sommaire

1.1 Points saillants du cycle :

- **1 588 demandes** ont été reçues au cours de ce cycle, **demandant un total de 110,3 millions de dollars** pour des initiatives de relance et de reconstruction organisationnelles.
- Le conseil d'administration a **approuvé 648 projets pour un investissement total de 46 millions de dollars**.
- Le **taux de demande est de 2,40 \$** réclamés pour chaque dollar approuvé.
- Les taux de demande pour les régions de Toronto (4,80 \$), Champlain (3,07 \$) et DHKPR (2,40 \$) étaient supérieurs ou égaux à la moyenne de la FTO.
- **73 % des organismes** dont le financement a été approuvé ont indiqué avoir connu des **pertes de revenus d'au moins 50 %** et, globalement, **une baisse de 83 % (15 012 522) du nombre de personnes servies et de 54 % (10 684) des emplois occupés**.
- **78 % des organismes** dont le financement a été approuvé ont déclaré avoir connu **une réduction d'au moins 50 % de leur capacité de fonctionnement** par rapport à la période pré-COVID.
- **Seulement 37 % des organismes dont le financement a été approuvé prévoient poursuivre leurs activités pendant plus de 10 mois** sans aide financière, **tandis que 71 % s'attendent à pouvoir le faire** grâce aux subventions de la source Fonctionnement du FDC.
- Les organismes du secteur des **arts** ont reçu **la part la plus élevée, soit 38 %**, des investissements approuvés.
- Les organismes du secteur du **tourisme** ont reçu **la part la plus faible, soit 4 %**, des investissements approuvés.
- La capacité à **générer des revenus (96 %)**, à **exécuter leur mission (83 %)** et à **faire fonctionner des installations (81 %)** faisait partie des **impacts de la COVID-19** les plus souvent mentionnés par les demandeurs approuvés.
- **Maintenir la viabilité (81 %)**, **assurer la durabilité (72 %)** pour faire fonctionner les installations et offrir des programmes ainsi que **répondre aux besoins changeants sur le plan de la prestation de programmes (68 %)** sont les 3 résultats de projets les plus souvent mentionnés par les organismes approuvés.
- **0,5 % des investissements approuvés** vont à des organismes qui servent **les communautés noires**, **4,9 %** à des organismes qui servent les **communautés autochtones**, **4,6 %** à des organismes **francophones** et **3,9 %** à des organismes qui servent **d'autres groupes racialisés**.
- **12 % des demandeurs (196)** ont été rejetés à l'étape de l'admissibilité de l'organisme. Parmi eux, **78 % n'ont pas une présence importante** dans les secteurs financés et **48 % ne gèrent aucune installation et n'offrent aucun programme ciblant toute la population ontarienne**.
- **22 % des demandeurs (345)** ont été jugés non admissibles à l'étape de l'évaluation de l'organisme. Parmi ceux-ci, **63 % ont été écartés parce qu'ils n'avaient pas fourni des états financiers appropriés**.
- **91 % des membres des équipes d'évaluation ont évalué toutes les demandes qui leur ont été présentées**, une proportion qui révèle un engagement marqué et soutenu au cours de cette période.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



1.2 Subventions dignes de mention par secteur

La section suivante présente certaines des demandes qui ont été approuvées.

Arts

Les équipes d'évaluation des demandes recommandent d'octroyer **17,6 millions de dollars à 249 organismes ayant une présence importante dans le secteur des arts.**

Grâce à une subvention de fonctionnement de 42 100 \$ octroyée dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario, la troupe de théâtre Burl-Oak maintient la viabilité requise pour poursuivre les activités dans son studio et offrir annuellement des expériences artistiques à environ 7 500 spectateurs de tout âge de la collectivité d'Oakville et des environs. Plus précisément, la subvention, qui financera la location du studio (le principal espace de production, de répétition et d'entreposage des accessoires et des costumes de la troupe) ainsi qu'une certaine capacité de production virtuelle et de diffusion en continu, permettra à cet organisme dirigé par des bénévoles de se rétablir à la suite des impacts dévastateurs de la pandémie à court et à moyen terme.

Culture

Pour ce cycle, **des investissements d'une valeur de 5,5 millions de dollars** sont recommandés pour appuyer **67 organismes ayant une présence importante dans le secteur de la culture.**

Une subvention de 244 200 \$ du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario permettra de financer les activités du centre historique de Kay-Nah-Chi-Wah-Nung, un lieu de rassemblement important sur le plan historique situé le long de la rivière à la Pluie à Stratton, en Ontario. Géré par la Première Nation de la rivière à la Pluie, ce site patrimonial, également appelé monticules Manitou ou Manitou Mounds, qui accueille la plus vaste concentration de tertres funéraires en Amérique du Nord, a été désigné Lieu historique national en 1969. Destination touristique et attraction culturelle clé dans la région géographique du Traité n°3, le centre historique de Kay-Nah-Chi-Wah-Nung prend soin de 20 000 artefacts et offre des programmes de sensibilisation et des ateliers sur l'histoire, la langue, le territoire et la culture du peuple anishinaabe.

Patrimoine

Les équipes d'évaluation des demandes recommandent d'octroyer **3,2 millions de dollars à 64 organismes ayant une présence importante dans le secteur du patrimoine.**

Seul site archéologique en Ontario et un des trois seuls au Canada à figurer dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, le site Lawson du Musée d'archéologie de l'Ontario était, il y a 500 ans, avant la colonisation européenne, un village peuplé d'Iroquoiens neutres qui surplombait la rivière Medway et le ruisseau Snake au nord-ouest de London. Le site ayant été fortement touché par la baisse de l'achalandage, la perte d'employés et les fermetures attribuables à la COVID-19, cette subvention de fonctionnement de 71 200 \$ du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario assurera la durabilité du site et permettra de faire fonctionner l'installation et d'offrir des expériences ou programmes à long terme en finançant l'embauche d'un responsable des programmes et communications numériques à plein temps pour chapeauter la transformation ainsi que la prestation de programmes numériques et optimiser les plateformes de médias sociaux et le site Web du Musée.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



Loisirs

Des investissements de **8,1 millions de dollars** sont recommandés en appui à **89 organismes ayant une présence importante dans le secteur des loisirs**.

Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa (RAFO) est un organisme francophone qui fournit des services aux personnes âgées, une population fortement touchée par la pandémie qui a vécu un isolement accru. Après avoir interrompu ses activités durant de longues périodes pendant la pandémie, RAFO utilisera la subvention de fonctionnement de 48 000 \$ octroyée dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario pour mobiliser la collectivité dans le cadre d'activités de communication et de promotion dans la région d'Ottawa. Ce soutien financier aidera l'organisme à demeurer viable afin d'assurer le fonctionnement de ses installations, d'offrir des programmes et de s'adapter à de nouvelles façons de travailler.

Sport

Lors de ce cycle, les équipes d'évaluation des demandes de subvention recommandent d'octroyer près de **9,5 millions de dollars à 152 organismes ayant une présence importante dans le secteur du sport**.

Grâce à une subvention de fonctionnement de 21 900 \$ du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario, la ligue de softball de Cabbagetown (CGSL) pourra apporter des modifications à ses activités pour respecter les exigences de la santé publique en mettant en place des capacités de recherche des contacts et en accroissant ses capacités de nettoyage, alors que la ligue se prépare à accueillir de nouveau les participants et joueurs de la collectivité pour la saison 2021. La CGSL, qui offre à plus de 350 personnes LGBTQ2+ et à leurs alliés l'occasion de jouer au softball dans une ambiance exempte de discrimination, est devenue une force vive dans la communauté LGBTQ2+ du centre-ville de Toronto grâce à ses événements annuels, à ses célébrations ainsi qu'à ses activités de bénévolat et de bienfaisance.

Tourisme

Des investissements de près de **1,9 million de dollars** sont recommandés par les équipes d'évaluation des demandes de subvention pour ce cycle afin de soutenir **27 organismes ayant une présence importante dans le secteur du tourisme**.

Importante attraction touristique à Fergus, en Ontario, le festival écossais de Fergus attire chaque année près de 25 000 visiteurs dans cette collectivité et dans le canton de Wellington Centre. Le festival injecte 3 millions de dollars par année dans l'économie locale. Au cours des deux dernières années, le festival n'a pas pu avoir lieu en présentiel. La subvention de fonctionnement de 50 000 \$ octroyée dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du gouvernement de l'Ontario permettra à l'organisme d'adapter ses activités pour satisfaire aux exigences de la santé publique et présenter à nouveau un festival en présentiel en 2021.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



1.3 Approbations

Approbation des présidentes et présidents : Le président ou la présidente de chaque équipe d'évaluation des demandes de subvention a approuvé les recommandations de son équipe.

Conformité à la politique de la FTO : La vice-présidente, Investissements communautaires, a passé en revue la conformité aux politiques de la Fondation concernant l'octroi des subventions et confirme que toutes les subventions recommandées y sont conformes.

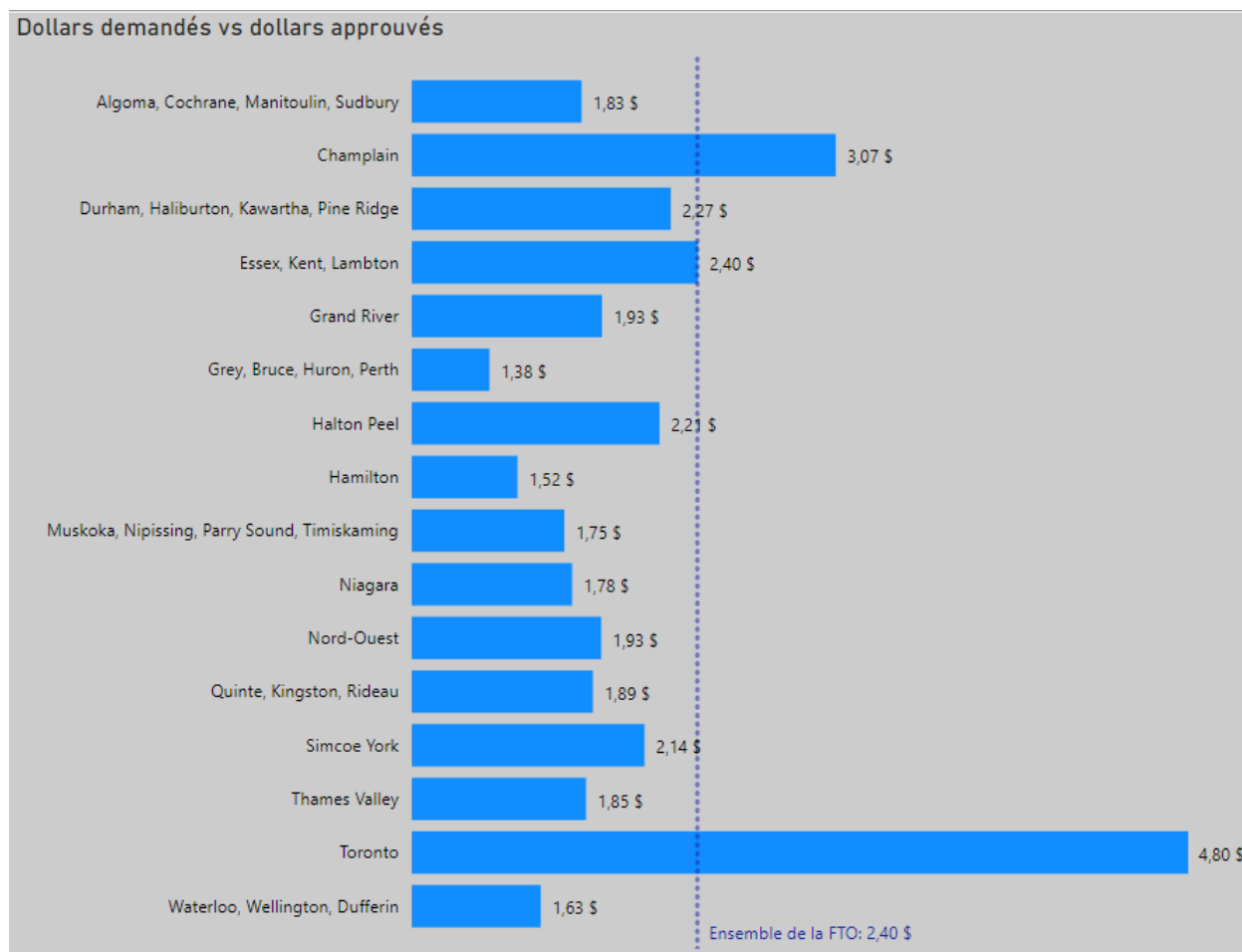
Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

Section 2 : Investissements de la source Fonctionnement du Fonds pour le développement des collectivités

2.1 Aperçu des demandes

Le taux de demande pour ce cycle est de 2,40 \$ réclamés pour chaque dollar approuvé. La région de Toronto présente toujours le taux de demande le plus élevé, soit 4,80 \$ réclamés pour chaque dollar approuvé, suivie par les régions de Champlain et de Durham, Haliburton, Kawartha et Pine Ridge, dont le taux de demande est supérieur ou égal à la moyenne, soit 3,07 \$ et 2,40 \$ demandés pour chaque dollar approuvé, respectivement.



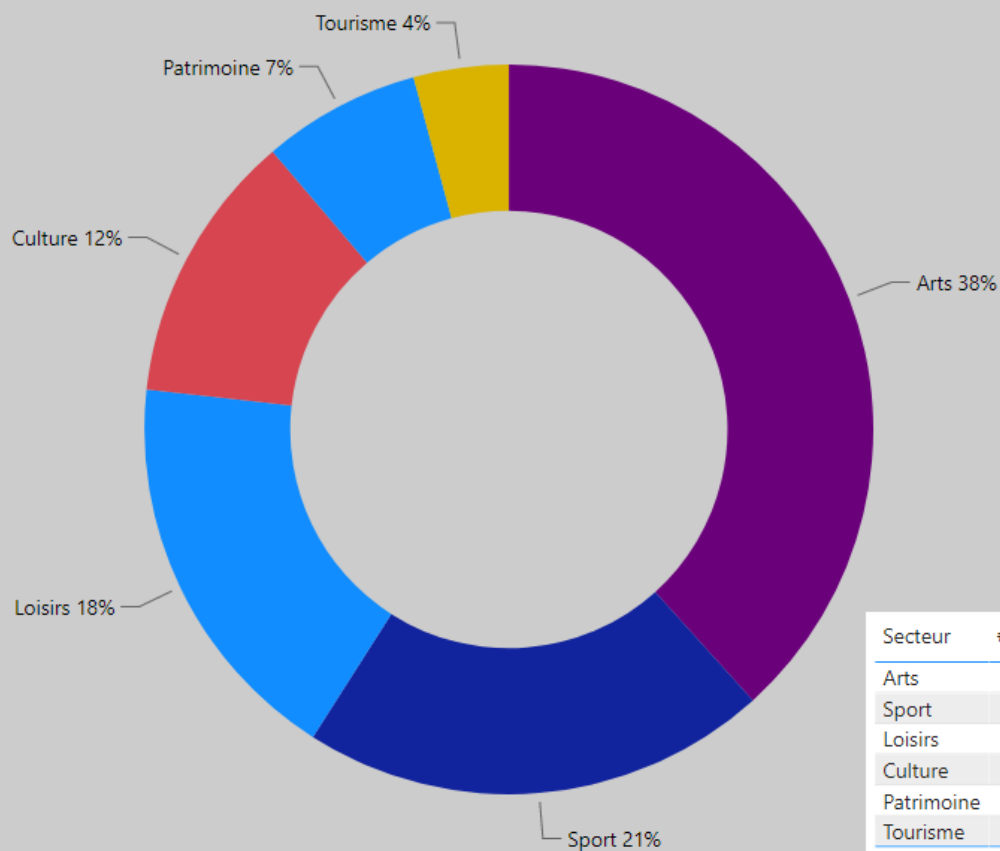
Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.2 Aperçu par secteur

Les organismes actifs dans le secteur des arts ont reçu la part la plus importante des investissements approuvés, ayant récolté 38 % des approbations totales, alors que les organismes du secteur du sport ont obtenu 21 % des investissements approuvés. Pour leur part, les organismes du secteur du tourisme n'ont reçu que 4 % des investissements recommandés, soit la plus petite part du portefeuille de cette source de financement, ce qui correspond à la proportion du total de dollars réclamés par les organismes du secteur du tourisme, qui est également de 4 %.

Dollars approuvés par secteur



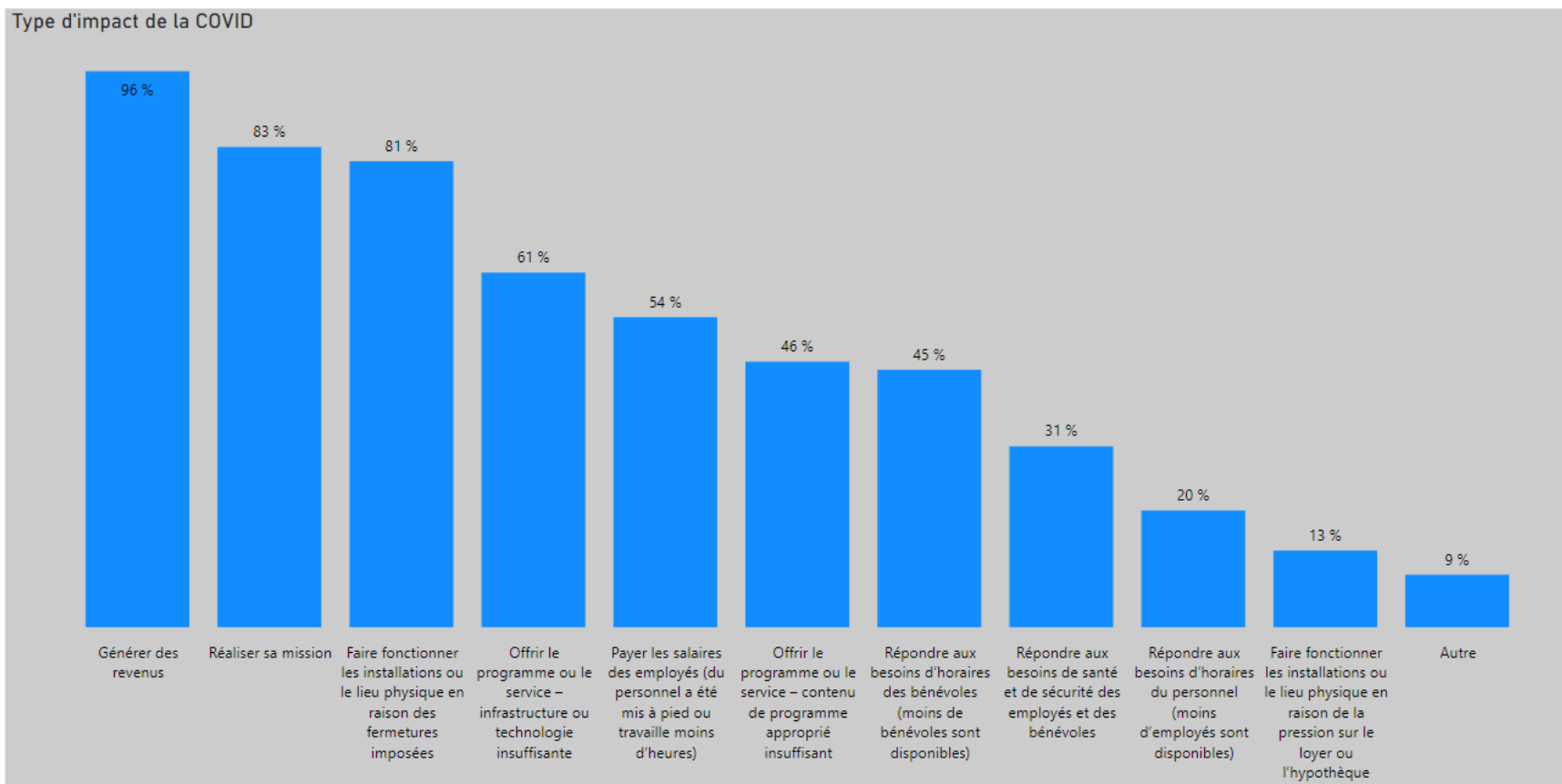
Secteur	# Subventions	Montant attribué
Arts	249	17 634 700 \$
Sport	152	9 532 700 \$
Loisirs	89	8 149 000 \$
Culture	67	5 537 600 \$
Patrimoine	64	3 225 300 \$
Tourisme	27	1 940 000 \$
Total	648	46 019 300 \$

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.3 Impacts de la COVID-19 sur les organismes

Comme l'indiquent les tendances cernées dans les rapports sectoriels externes¹ et les données recueillies dans le cadre du Fonds pour les communautés résilientes de la FTO, les principaux impacts de la COVID-19 sur les organismes touchaient la capacité à générer des revenus (96 %), à réaliser leur mission (83 %) et à assurer le fonctionnement des installations (81 %). Ces tendances présentes dans tous les secteurs portent à croire qu'après 14 mois de pandémie, les organismes sans but lucratif des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine, du tourisme et du sport en Ontario font toujours face à d'importants défis sur le plan du fonctionnement et des finances, ce qui témoigne de la nécessité de leur fournir un soutien financier au titre du fonctionnement.

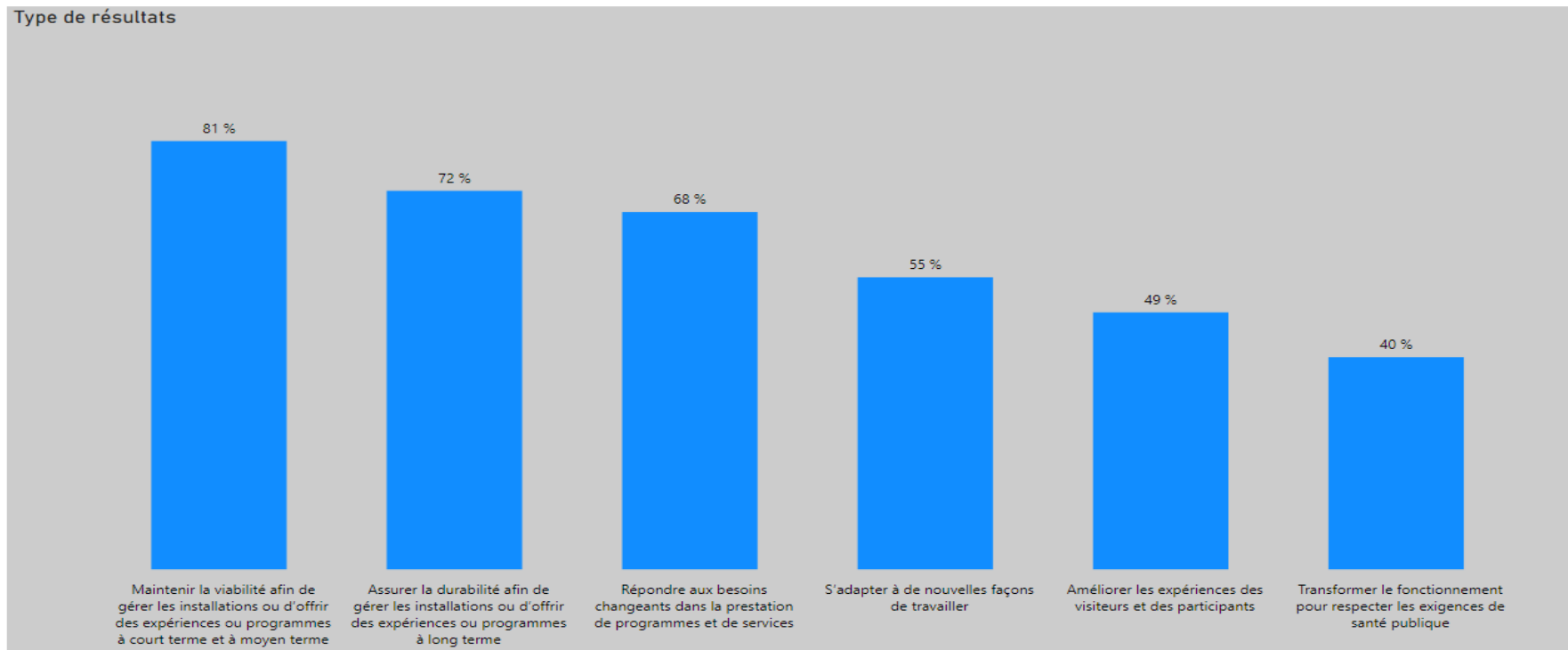


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.4 Résultats de projet

La majorité des résultats de projet porteront sur la viabilité à court, à moyen et à long terme des organismes dont les demandes ont été approuvées, confirmant en cela l'éventail des besoins de soutien financier que vient combler la source Fonctionnement du Fonds pour le développement des collectivités et la résilience du secteur sans but lucratif. Voici les résultats de projet les plus fréquemment mentionnés parmi les propositions recommandées : maintenir la viabilité (81 %), assurer la durabilité afin de gérer les installations ou d'offrir des programmes (72 %) et répondre aux besoins changeants sur le plan de la prestation de programmes (68 %). Ces résultats étaient similaires d'un secteur à l'autre.



2.5 Populations servies¹

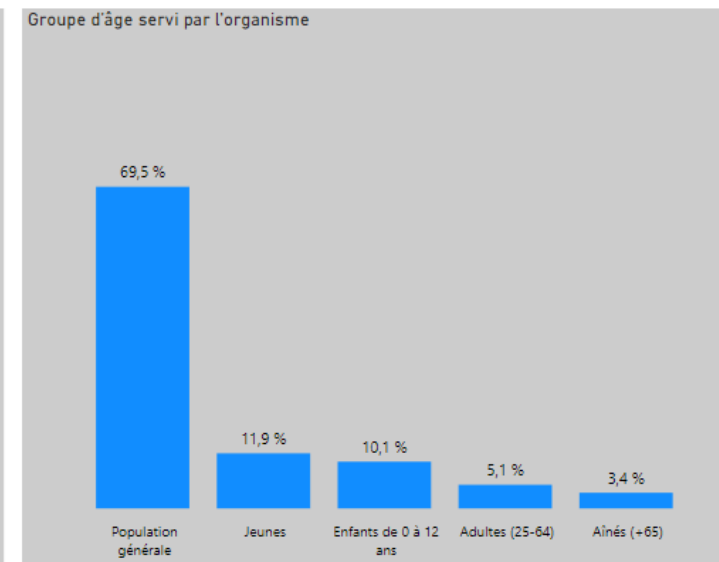
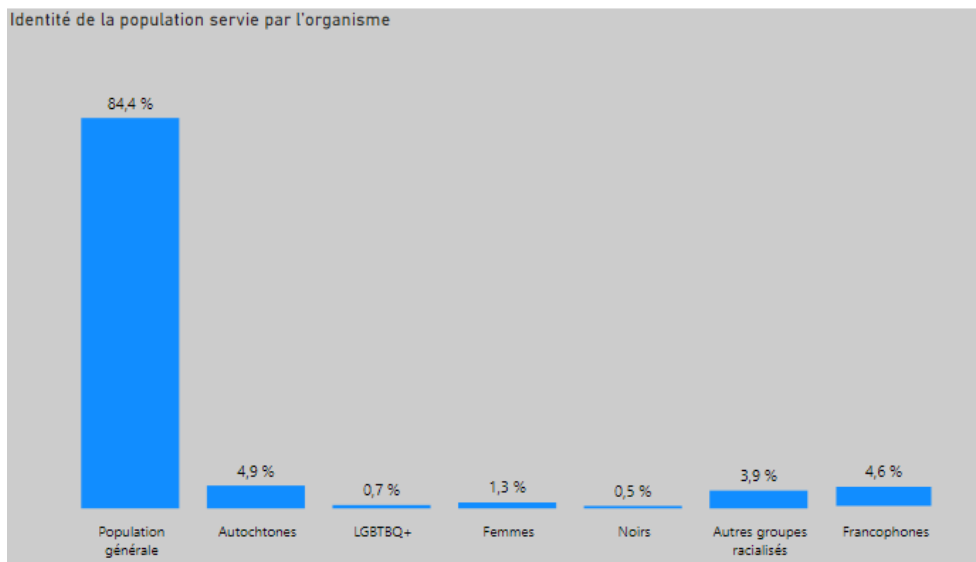
La majorité des investissements approuvés profiteront à des organismes qui servent la population générale. Dans la plupart des cas, le pourcentage des dollars approuvés était proportionnel à la demande. Les organismes servant les communautés francophones ont affiché le plus fort taux d'approbation relative, soit

¹ Les données relatives aux populations servies sont celles fournies par les demandeurs pour définir le groupe démographique à qui ils souhaitent fournir des programmes et services ou qu'ils envisagent principalement de servir, et ne sont pas validés par la FTO.

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

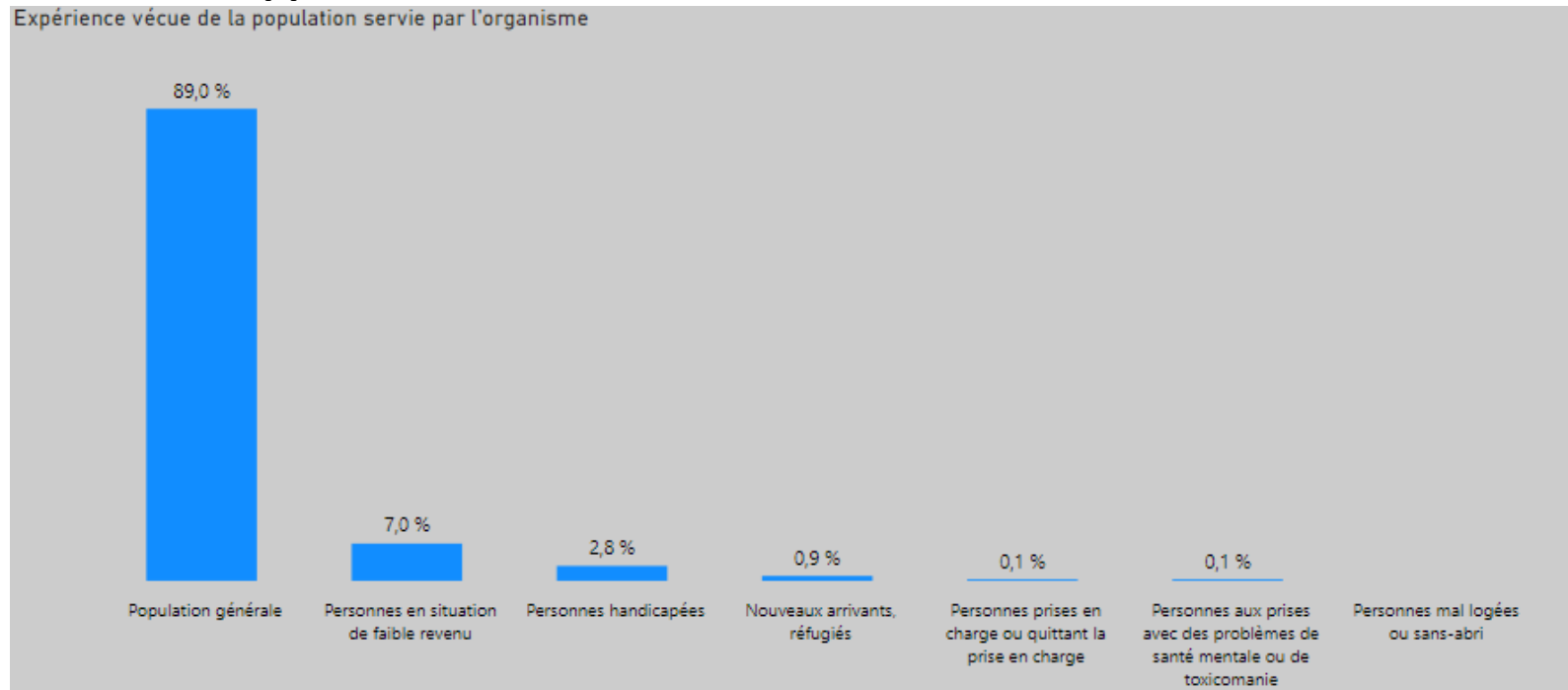
46 %, 33 des 72 demandes présentées ayant été approuvées. Les organismes servant les communautés noires (taux d'approbation de 8 %, taux de demande de 14,67 \$), les autres groupes racialisés (taux d'approbation de 24 %, taux de demande de 4,14 \$), les communautés autochtones (taux d'approbation de 26 %, taux de demande de 3,24 \$), les nouveaux arrivants (taux d'approbation de 18 %, taux de demande de 7,01 \$), et les collectivités en situation de faible revenu (taux d'approbation de 23 %, taux de demande de 3,29 \$) affichaient également des taux d'approbation relatifs inférieurs et des taux de demande relatifs supérieurs à la moyenne pour tous les groupes démographiques (taux d'approbation de 41 %, taux de demande de 2,40 \$). Les demandes des organismes servant des Noirs ont été rejetées en plus grande proportion aux étapes de l'admissibilité des organismes (34 % par rapport à 12 % au total) et de l'évaluation des organismes (30 % par rapport à 22 % au total).



Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

Expérience vécue de la population servie par l'organisme

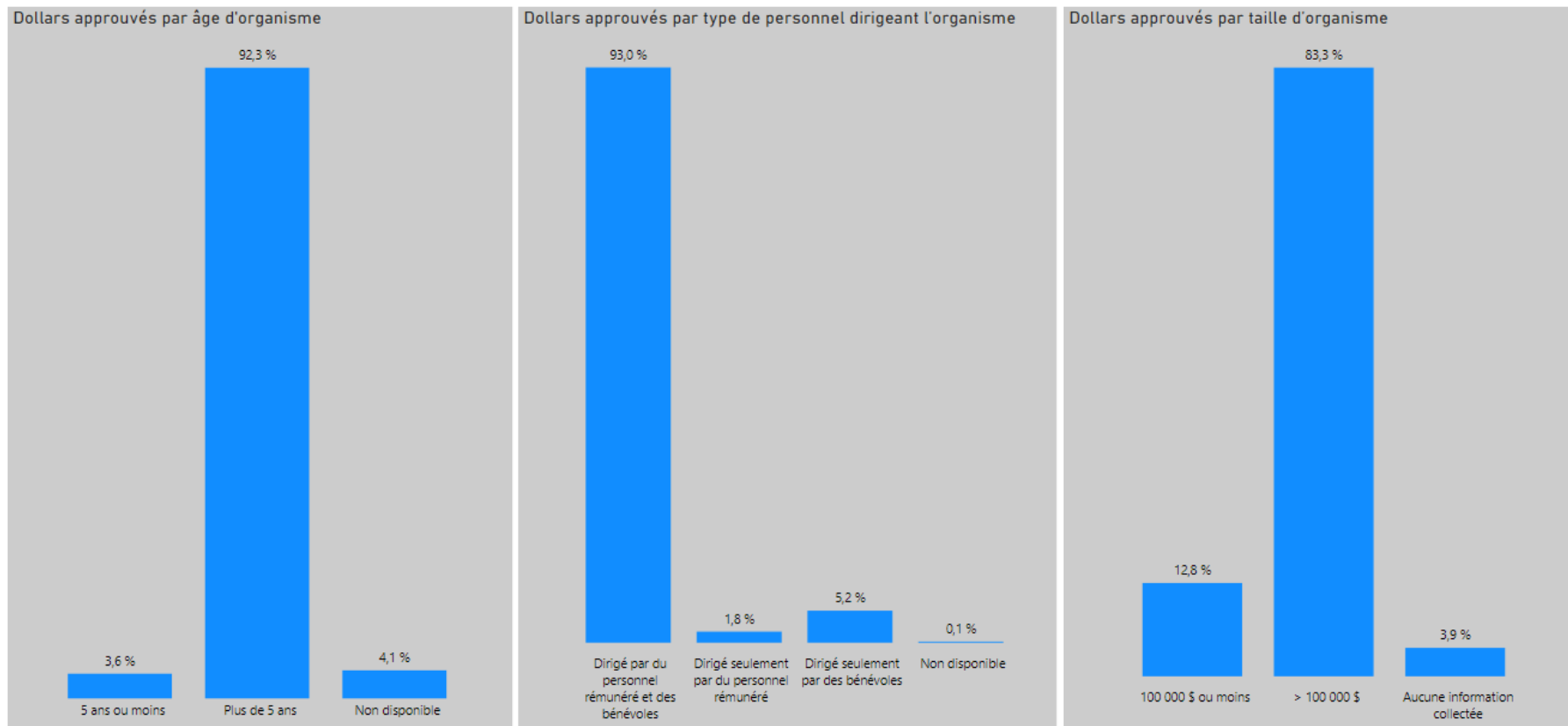


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.6 Caractéristiques des organismes

La majorité des subventions approuvées serviront à appuyer des organismes relativement établis et importants dirigés à la fois par du personnel rémunéré et des bénévoles (93 %). La plus grande partie des investissements approuvés bénéficieront à des organismes dont le budget de fonctionnement annuel est supérieur à 100 000 \$ (83,3 %) et qui sont établis depuis plus de 5 ans (92,3 %). Tandis que le taux d'approbation des organismes ayant un budget de fonctionnement annuel de moins de 100 000 \$ était similaire au taux d'approbation global (41 % par rapport à 38 % pour tous les types d'organismes), les organismes plus récents étaient moins susceptibles de faire l'objet d'une approbation, avec un taux d'approbation de seulement 18 %. Les subventions aux conseils de bande autochtones représentent 3,9 % des investissements approuvés (ces données se trouvent dans la catégorie « Taille d'organisme – Aucune information collectée »), une proportion légèrement inférieure au taux de demande global des groupes autochtones, qui se chiffre à 7 % des dollars réclamés.

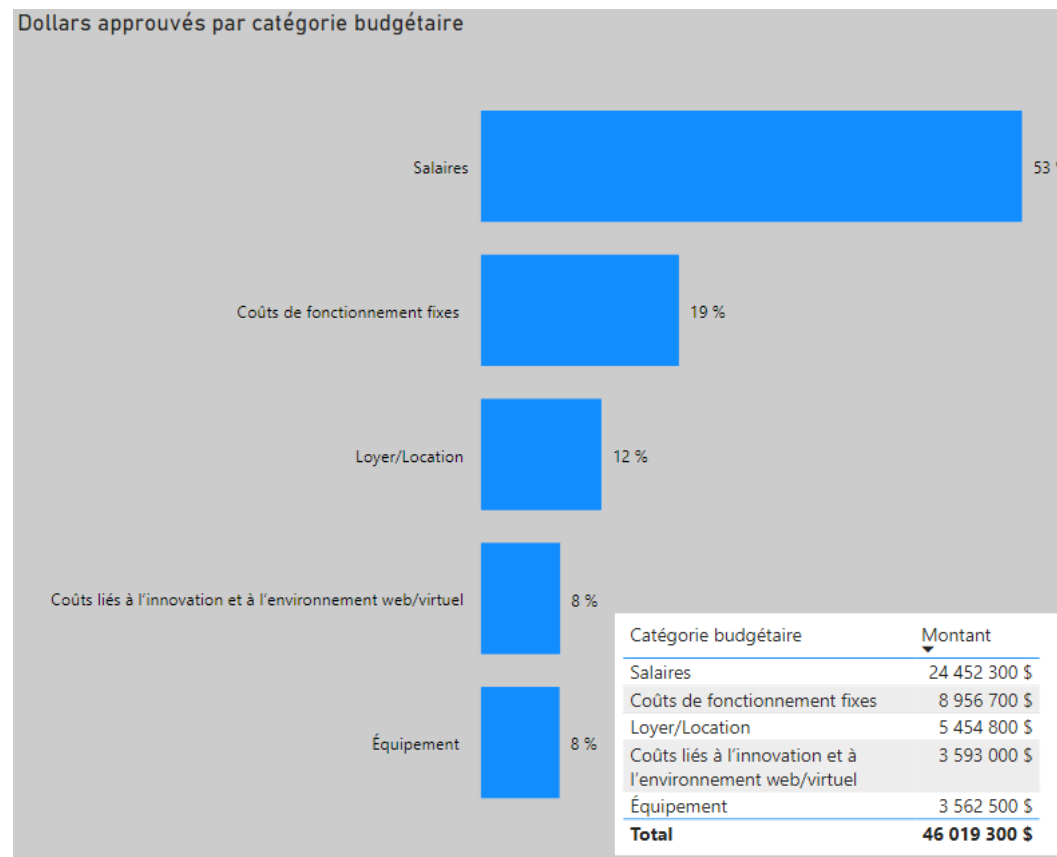


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.7 Catégories budgétaires

La majorité des dépenses du budget de fonctionnement pour les investissements approuvés seront consacrées aux salaires (53 %), alors que 39 % des dépenses serviront à assumer les coûts de fonctionnement structurels, soit les coûts de fonctionnement fixes (19 %), le loyer ou la location (12 %) et les coûts d'équipement (8 %). Les coûts liés à l'innovation et à l'environnement, qui compléteront les dépenses prévues, représentent 8 % du budget des investissements approuvés. Certaines légères tendances sectorielles ont été observées, notamment une plus grande part du budget consacrée aux salaires dans les organismes du secteur des arts (61 % par rapport à 53 % pour l'ensemble des secteurs), et des dépenses plus élevées pour les organismes du secteur des sports pour le loyer ou la location (23 % par rapport à 12 % pour l'ensemble des secteurs).

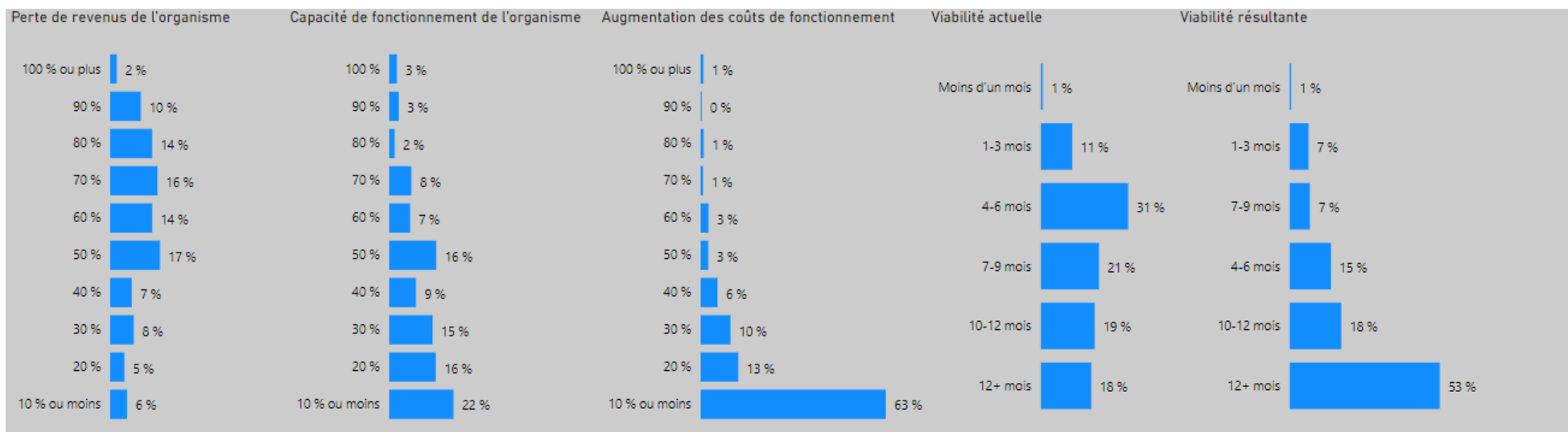


Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement

2.8 Effets de la COVID-19

Les organismes dont le financement a été approuvé ont connu en moyenne une réduction de 54 % de leur personnel et de 83 % des personnes servies par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Grâce au financement de la FTO, les trois quarts d'entre eux (71 %) pourront maintenir leurs activités pendant au moins 10 mois, comparativement à seulement 37 % des organismes non financés (selon les estimations fournies par les demandeurs).



Personnes servies avant COVID	Personnes servies depuis COVID	Réduction du nombre de personnes servies	Personnel avant COVID	Personnel depuis COVID	Réduction de personnel
18 071 098	3 058 576	83 %	23 017	10 684	54 %

Rapport sommaire des investissements de la FTO

Fonds pour le développement des collectivités 2021-2022 – Fonctionnement



Section 3 : Conclusion

Le présent sommaire fournit un aperçu des investissements approuvés par le conseil d'administration pour l'échéance du 1^{er} juin de la source Fonctionnement du Fonds pour le développement des collectivités. Un total de 1 588 demandes d'une valeur globale de 110 millions de dollars ont été reçues dans le cadre de ce cycle d'octroi de subventions du Fonds. Au total, 648 projets représentant un investissement total de 46 millions de dollars ont été approuvés par le conseil d'administration.